

INSCRIPTION AUX CONCOURS SCIENTIFIQUES 2021

Les étapes, le calendrier, les conseils pratiques

PRÉAMBULE

Beaucoup d'informations sont disponibles, la difficulté étant de trier ce flot d'informations. Les calendriers sont parfois « flous » et les procédures précises diffèrent d'un concours à l'autre, c'est un peu le règne des exceptions (coefficients, épreuves orales spécifiques : bien lire les notices !). **La plupart des informations 2021 (lieux des épreuves, dates des résultats, notices...) ne sont pas encore parues à ce jour : connectez-vous régulièrement sur le site SCEI et les sites des concours pour en prendre connaissance dès leur publication.**

Nota Bene : En 2020, le déroulement des concours a été profondément modifié en raison du contexte sanitaire (écrits en juin, changements des lieux d'écrits, oraux annulés ou allégés) : il est possible que la session 2021 soit également perturbée, consulter régulièrement le site SCEI pour vous tenir au courant.

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS 2021

- Les écrits du concours Mines-Ponts se dérouleront sur 4 jours au lieu de 3 auparavant ; hormis l'épreuve d'informatique IPT, portée à 2h au lieu d'1h30, les durées des épreuves sont inchangées.
- Du fait du contexte sanitaire, le TIPE 2021 est modifié, à titre exceptionnel : suppression de l'abstract, prolongation de la clôture de la première étape jusqu'à début juin 2021.

LES SITES DE RÉFÉRENCE

Le site SCEI <http://www.scei-concours.fr> doit être votre référence. Il sert pour les inscriptions, les calendriers, certaines convocations, le TIPE, les résultats et la procédure d'intégration.

Il fournit aussi des liens avec les sites des banques de concours dont vous aurez besoin [onglet : Concours&Banques] et regroupe toutes les informations officielles.

SITES DES CONCOURS

Polytechnique/ESPCI : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/>

ENS : <https://banques-ecoles.fr> et les sites de chaque ENS :

ENS Ulm : <https://www.ens.psl.eu/>

ENS Lyon <http://www.ens-lyon.fr/>;

ENS Paris-Saclay : <https://ens-paris-saclay.fr/>

ENS Rennes : <http://www.ens-rennes.fr/>

Centrale-Supélec : <http://www.concours-centrale-supelec.fr/>

Mines-Ponts : <https://www.concoursminesponts.fr/>

Mines-Télécom : <https://www.concours-mines-telecom.fr/>

CCINP : <http://www.concours-commun-inp.fr/fr/index.html>

e3a-Polytech : <http://www.e3a-polytech.fr> . Voir aussi <http://www.demain-ingenieur.fr/>

Chaque concours dispose d'une **notice téléchargeable**. Il est **très utile de les lire** (épreuves et coefficients, consignes diverses importantes ...). **Les notices 2021 ne sont pas encore toutes parues.**

AUTRES LIENS UTILES

Les statistiques d'intégration par filière et banque de concours sont également utiles au moment de la phase d'admission : <http://www.scei-concours.fr/statistiques.php>

Des **statistiques propres à l'École Polytechnique** (« X ») sont disponibles dans la base Gargantua : <https://gargantua.polytechnique.fr/siatel-web/app/explorer/fvAJXBYYS>

I- LES ÉTAPES

DÉCEMBRE – JANVIER : les inscriptions

Suivre la note transmise par l'administration via l'ENT

- ◆ **Inscriptions en ligne** du 10 décembre 2020 au 12 janvier 2021 à 17h00 sur le site <http://www.scei-concours.fr/>
 - **L'étudiant reçoit un numéro d'inscription unique (à conserver jusqu'à la fin de la procédure d'intégration) et un mot de passe confidentiel** (code à 6 chiffres, modifiable si besoin après la première connexion). Ils lui permettent d'accéder au serveur des concours.
 - **Une seule adresse mail renseignée** : choisir une adresse **fréquemment consultée et valide** jusqu'à la fin de la procédure ; éviter les adresses @free et @laposte.net.
 - **Choix des concours (y compris options) et du centre d'écrit souhaité** (un 2^{ème} centre « de secours » demandé pour la plupart des concours en cas de saturation ou de non ouverture).
 - Jusqu'au 12 janvier, **on peut opérer toutes les modifications utiles sur son dossier**. À chaque modification, les nouvelles informations doivent être confirmées à l'aide d'un code signature (écran : « Confirmation d'inscription »).
 - En cas de problème d'inscription : appeler le **05 62 47 33 43**



Attention : Dates impératives, rattrapages impossibles. Ne pas s'y prendre au dernier moment (serveurs saturés... stress garanti) : profitez des vacances de Noël pour commencer. Changer d'ordinateur ou de navigateur si cela ne fonctionne pas. Afficher les codes en plusieurs endroits dans la maison et/ou se les envoyer par mail. **Consulter sa messagerie (y compris la boîte spam) !**

- ◆ **Constitution et téléversement du dossier avant le 19/01/2021**

Pour constituer son dossier l'étudiant devra fournir les pièces suivantes :

 - Photocopies de la carte d'identité (Recto/Verso) ou d'un passeport valide jusqu'à la fin des concours (fin juillet).
 - Copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (pour les étudiants français nés entre le 12/01/1996 et le 12/01/2003) ou d'une attestation provisoire, ou du certificat d'exemption pour des cas particuliers.
 - Pour l'École Polytechnique : scan d'un certificat médical rempli et signé par un médecin (modèle de certificat à récupérer sur le site).
 - Pour les élèves boursiers du CROUS : décision nominative d'attribution définitive.
 - Pour les élèves en situation de handicap : voir sur le site les documents et instructions spécifiques : https://www.scei-concours.fr/insc_amenagements_scei.php



Attention : Les pièces justificatives du dossier devront être directement téléversées par le candidat en format PDF (< 2 Mo) avant le 19 janvier 2021 à 17h.
Aucun dossier n'est à remettre au lycée.

- ◆ **Paiement des frais de dossier du 12 au 19 janvier à 17 h**

Le paiement des frais d'inscription peut se faire en ligne par carte bancaire (mode de règlement préconisé), par virement bancaire ou bien encore par chèque (envoi postal).

NB : en cas de paiement par C.B., vérifier que le plafond autorisé et le solde du compte sont suffisants !

Cas particuliers d'inscription :

- **ENI Brest, Metz, St-Étienne, Tarbes & Val-de-Loire** : inscription entre mi-janvier et mi-mars pour entrer (sur dossier) en 3^e année. Voir <https://www.dimension-ingenieur.com/concours-eni/261>
- **INSA** : pour une **entrée en 3^e année**, inscriptions **sur le site [scei]** entre le 10 décembre 2020 et le 12 janvier 2021. Sélection sur dossier, puis entretien de motivation. Voir <http://admission.groupe-insa.fr/>

- **Pour les écoles militaires** (ESM Saint-Cyr et École de l'Air rattachées au concours CCINP, l'ENSTA-Bretagne ex-Ensieta rattachée à Mines-Télécom et l'École Navale rattachée à Centrale-Supélec), inscription **sur le site [scei]** mais souvent formulaires spécifiques à renvoyer au service concours de chaque école (**dont parfois visites obligatoires préalables auprès d'un médecin militaire, donc prendre RDV au plus tôt**).

- École de l'Air : voir <https://www.ecole-air-espace.fr/devenir-officier/les-concours/ea-filiere-mp-pc-psi/>
- ESM St-Cyr : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-Ecoles/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr/Comment-integrer-l-ESM/Le-concours-d-entree-a-l-ESM-filiere-scientifique>
- ENSTA Bretagne: <https://www.ensta-bretagne.fr/fr/admission-sur-concours>
- École Navale : [www.ecole-navale.fr](http://www.concours-centrale-supelec.fr/Navale/) et <http://www.concours-centrale-supelec.fr/Navale/>

À partir de MI-JANVIER : saisie des premiers éléments du TIPE

Nom du professeur encadrant, titre, motivation, ancrage du sujet avec le thème de l'année et mise en cohérence des objectifs du TIPE à **saisir en ligne entre le 18 janvier et le 8 juin 2021** (voir calendrier complet ci-après).

MARS –AVRIL : les convocations



Attention : pour X-ENS, les liens vers les convocations sont envoyés par mail. Pour les autres concours, **aucun mail n'est envoyé. Les candidats doivent penser à télécharger et imprimer leur convocation à partir du site internet** du concours auquel ils postulent. Les convocations indiquent le centre d'écrit, la salle, le numéro de table ainsi que le numéro de série pour le concours X-ENS-ESPCI qui répartit les candidats en séries avant l'admissibilité.

Convocations généralement disponibles mi-mars pour X-ENS-ESPCI, fin mars ou début avril pour les autres concours. La convocation et une pièce d'identité doivent être présentées pour entrer dans les centres d'écrits.

AVRIL-MAI : les écrits

- ◆ **VOIR CALENDRIER** (chapitre II)

JUIN-JUILLET : les oraux

TIPE (Travail d'Initiative Personnelle Encadré) :

Épreuve commune aux groupes Centrale-Supélec, Mines-Ponts, CCINP et certaines écoles de e3a-Polytech.

Thème de cette année : « Enjeux Sociétaux »

Pour le détail des attendus 2021, consulter la notice :

https://www.scei-concours.fr/pdf/AttendusPedagogiques_2021_TIPE.pdf

L'épreuve orale dure 30 mn : 15 mn de présentation, 15 mn d'échange avec les examinateurs.

Le calendrier du TIPE en bref : saisie et téléversement sur le site SCEI (/Mon_Dossier/TIPE)

- ◆ **Du 18 janvier au 8 juin 2021 à 17 h** : saisie du titre, des motivations et de l'ancrage du sujet de TIPE au thème de l'année. Saisie de la Mise en Cohérence des Objectifs (MCOT) du TIPE.
- ◆ **Du 29 mars au 8 juin 2021 à 17 h** : éventuels compléments bibliographiques, téléversement de la présentation orale (PDF uniquement), saisie en ligne du Déroulé Opérationnel (DOT) du TIPE.
- ◆ **Entre le 9 juin et le 18 juin à 17 h** : validation du TIPE par le professeur encadrant.
- ◆ **Présentation du TIPE entre le 21 juin et le 17 juillet 2021, à l'IUT de Paris (16^{ème} arrondissement).**
- ◆ **À partir du 15 juin à 14 h, la date individuelle de l'épreuve de TIPE sera disponible** sur le site SCEI. Pour obtenir l'heure de convocation dans un 2^{ème} temps, le candidat devra **impérativement consulter** le site <http://www.scei-concours.fr> **l'avant-veille** de son jour de passage. En cas de difficulté, le candidat doit téléphoner au 05 62 47 33 43 entre 7 h et 21 h (7 jours sur 7).



Attention : Les attendus et les modalités du TIPE sont différents pour les ENS (oral spécifique, rapport à rendre en MP/PC, cf. notice Inter-ENS). À Polytechnique, il n'y a pas de TIPE mais une épreuve d'analyse de documents scientifiques (ADS).

Publication des résultats d'admissibilité

- **Polytechnique** (« X ») : les dates ne sont pas encore parues, mais les résultats d'admissibilité seront probablement accessibles, autour du 3 juin pour **MP et PC**, et autour du 25 mai pour **PSI**, sur le site de l'X <http://www.polytechnique.fr/concours>
- **ENS** : sur <https://banques-ecoles.fr/> et les sites des ENS. Les dates ne sont pas encore publiées mais elles sont généralement identiques ou très similaires aux dates de parution des résultats de Polytechnique.
- **Centrale-Supélec** : résultat d'admissibilité et notes d'écrits probablement **vers le 9 juin** sur <http://concours-centrale-supelec.fr/> (information non encore publiée).
- **Mines-Ponts / Mines-Télécoms**: résultats d'admissibilité et notes d'écrits **le mercredi 9 juin** sur **les sites des concours Mines-Ponts et Mines-Télécom**, selon les notices 2021 de ces concours.
- **CCINP** : le résultat d'admissibilité et les notes d'écrits seront probablement disponibles autour **du 9 juin** sur le site du concours CCINP : <http://www.concours-commun-inp.fr/>
- **e3a-Polytech** : probablement vers le samedi **12 juin 2021** (à confirmer) sur <http://www.e3a-polytech.fr>

Épreuves orales

De manière générale, il y a une coordination des différentes banques de concours pour éviter les chevauchements ; en gros, chaque candidat a **une semaine d'oraux dédiée à chaque banque de concours**, sauf les ENS dont les oraux diffèrent de ceux de l'École polytechnique et de l'ESPCI, et qui sont rassemblés sur une semaine différente de celle des oraux de X-ESPCI pour les filières **MP** et **PC**. *Les centres de passage ci-dessous sont donnés à titre indicatif, et leurs adresses sont à la fin de ce document.*

- **Polytechnique** : pour **PSI**, probablement début juin, à Polytechnique et à l'ENS Paris-Saclay (ex-Cachan) qui gère le concours commun de cette filière. Pour **MP et PC**, compte-tenu des dates publiées par Mines-Ponts, les oraux X devraient avoir lieu entre le **14/06 et le 11/07** ; la semaine d'oral du candidat **est connue dès la convocation aux écrits**, elle se déduit directement de la série inscrite sur la convocation (1^{ère} série = semaine A, etc.). Les épreuves se déroulent généralement à l'École Polytechnique et à l'ENSTA. En filière **PC**, certaines épreuves peuvent se dérouler dans Paris intra-muros, selon les années. Les semaines d'oraux des 4 séries des filières **MP** et **PC** seront vraisemblablement les suivantes (à confirmer) :

| | |
|-----------|--|
| Semaine A | du lundi 14 juin au dimanche 20 juin 2021 |
| Semaine B | du lundi 21 juin au dimanche 27 juin 2021 |
| Semaine C | du lundi 28 juin au dimanche 4 juillet 2021 |
| Semaine D | du lundi 5 juillet au dimanche 11 juillet 2021 |

NB : lors de la semaine d'oraux de l'X : visite médicale obligatoire avec un questionnaire à remplir et des papiers à apporter, cf. <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/fr/calendrier-des-visites-medicales>

- **ENS Paris-Lyon-Cachan-Rennes - MP et PC** : comme pour l'X, probablement entre le **14/06 et le 11/07** ; la semaine d'oral inter-ENS (A, B, C ou D) du candidat (différente de celle de l'X) dépend de sa série, et est connue dès la convocation aux épreuves écrites. Certains oraux, rassemblés sur une journée, ont lieu à l'ENS Lyon (**PC** et **MP concours Info**), les autres à l'ENS Paris-Saclay (ex-Cachan) et à l'ENS Paris (Ulm) sauf l'oral de LV1 - commun avec l'X - qui a lieu à l'École Polytechnique (pendant la semaine d'oral de l'X). **Filière PSI** : candidats généralement répartis en 3 séries. Oraux généralement à partir de début juin à l'ENS Paris-Saclay pour tous les oraux communs (avec l'X et inter-ENS), et à l'ENS Paris pour l'épreuve spécifique de physique d'Ulm.
- **Centrale-Supélec et Mines-Ponts** : les oraux auront lieu entre le **21/06 et le 18/07/21**, répartis en 4 séries (1 semaine pour chaque série) qui ne sont **connues qu'après l'admissibilité**.
- **Centrale-Supélec** : dates de passage généralement disponibles vers mi-juin, en principe pour toutes les séries, sur <http://www.concours-centrale-supelec.fr/>. Oraux sur le campus de Paris-Saclay (CentraleSupélec, et souvent IUT d'Orsay ou SupOptique pour les TP et certains oraux en **PSI**). Planning des oraux à venir retirer **en personne** au secrétariat, avec une pièce d'identité.
- **Mines-Ponts** : convocations aux oraux (lieux et dates) sur <https://www.concoursminesponts.fr/>. La plupart des épreuves sont groupées sur un seul site qui, en 2019, pouvait être, selon les candidats : l'ENSTA (toutes filières), les Ponts (**MP, PSI**), l'ENSAE (**MP, PC**), Télécom Paris (**MP**) ou les Mines de Paris (**PC**). L'oral facultatif de

LV2 et les TP peuvent se dérouler sur un site différent du site principal (en 2019 : Mines, Télécom, GIP du concours commun Mines-Ponts et centre universitaire des Saints Pères). Pour rappel, **l'oral de LV1 du concours Mines-Ponts est obligatoirement l'anglais.**

- **CCINP (ex-CCP)** : dates des épreuves orales non encore parues, mais probablement entre le 21/06/21 et le 17/07/21. Report de date possible en téléphonant au 05 62 47 33 43. Il faut se connecter l'avant-veille pour confirmer sa présence et obtenir les horaires de passage ; une feuille de passage est à retirer sur le lieu des oraux. Les épreuves orales se déroulent dans des lycées parisiens (un par filière). En 2019, les oraux des PC avaient lieu au lycée JB Say (TP à Chimie ParisTech), ceux des PSI au lycée Chaptal, et ceux des MP au lycée Voltaire. Lieux 2021 à paraître sur <http://www.concours-commun-inp.fr/fr/calendrier/oraux-centres-et-infos-pratiques.html>

Dates de passage des épreuves orales en fonction des séries :

La série détermine, pour les candidats admissibles, la semaine de passage des épreuves orales. Pour la plupart des concours, l'emploi du temps de chaque candidat n'est connu que le mercredi ou le jeudi précédant la semaine de sa série d'interrogations. Pour Mines-Ponts, l'emploi du temps définitif et complet (avec lieu et salle de chaque oral) du candidat est disponible seulement quelques jours avant la première épreuve (en principe le samedi). En cas d'impossibilité de se présenter à une épreuve, le candidat doit contacter le correspondant d'oral pour trouver une solution.

- Candidats admissibles à **l'ENSEA, à l'ENSAM, l'EPF et à l'École Navale** : oraux spécifiques (voir la notice du concours Centrale-Supélec sur le site <http://www.concours-centrale-supelec.fr/>).
- **Concours Mines – Telecom** : **du 21/06 au 09/07/21**. 2 centres d'oraux au choix (Paris ou Evry) ; dates et lieu à choisir du 14/06 au 17/06. Les candidats des filières MP, PC et PSI admissibles à la fois au concours Mines-Télécom et au Concours Commun Mines-Ponts (CCMP) ne passent que les oraux CCMP. **Voir** <http://www.concours-mines-telecom.fr> et consulter la notice du concours.
- **e3a-Polytech** : Chaque école a ses propres règles. Elles se sont parfois regroupées pour les oraux et certaines ne prévoient pas d'autres oraux que le TIPE. Télécharger la notice sur le site du concours, et consulter les sites de Polytech (www.polytech-reseau.org et <http://www.demain-ingenieur.fr/>), de la FESIC (www.fesic.org et <https://fesicprepa.fr/>), de Puissance Alpha-CPGE (<https://www.puissance-alpha.fr/concours/concours-cpge/>) et du concours Avenir <https://www.concoursavenir.fr/avenir-prepa>.



Attention : L'emploi du temps sert généralement de convocation. L'élève doit l'avoir sur lui (imprimé sur papier ou parfois téléchargé sur smartphone, cf. les instructions propres à chaque concours), car il sera demandé comme justificatif pour entrer sur les sites des oraux, avec une pièce d'identité.

Notre CONSEIL : Établir un calendrier individuel précis. Il n'est pas toujours possible de prendre de la marge : **avoir toujours un numéro de tel où prévenir** si on est en retard. Rattrapages parfois possibles.

JUILLET – AOÛT : résultats, vœux et intégration

Publication des résultats d'admission`

- **Polytechnique** (dates non parues) : probablement autour du mercredi 21 juillet 2021, pour toutes les séries, sur <http://www.polytechnique.fr/concours> pour le résultat : admis, en liste complémentaire (avec le rang sur la liste) ou refusé. Les notes individuelles (écrits et oraux) et les totaux sont généralement consultables une semaine avant.
NB : depuis 2019, les listes d'admissibilité et d'admission de l'X ne sont plus publiques.
- **ENS** (dates non parues) : <https://banques-ecoles.fr/> ou sur les sites des ENS. Pour **MP et PC**, probablement autour du 15 juillet. Pour **PSI**, les résultats sont généralement disponibles début juillet. Les notes individuelles des ENS (écrits et oraux) sont envoyées après les résultats d'admission.
- **Centrale-Supélec** (dates non parues) : les résultats (notes et rang) seront consultables fin juillet (probablement autour du 21 juillet) sur Internet: <http://www.concours-centrale-supelec.fr/>
- **Mines-Ponts** : les résultats (notes et rang) seront disponibles le 21 juillet sur le site du concours Mines-Ponts. Pour Mines-Telecom, notes disponibles le 15 juillet, et résultats (avec le rang) le 21 juillet sur <http://www.concours-mines-telecom.fr>

- **e3a-Polytech** (dates non parues) : les résultats seront consultables sur <http://www.e3a-polytech.fr> probablement vers le samedi 24 juillet 2021.
- **CCINP** (dates non parues) : probablement vers le 21 juillet sur <http://www.concours-commun-inp.fr>.

Les vœux et la procédure d'intégration (<https://www.scei-concours.fr/integration.php>) :

- Liste de vœux (**obligatoire**, même pour une seule école) : **du 1^{er} février au vendredi 23 juillet à 12h**, le candidat doit établir sa liste de vœux, **classés par ordre de préférence** sur www.scei-concours.fr

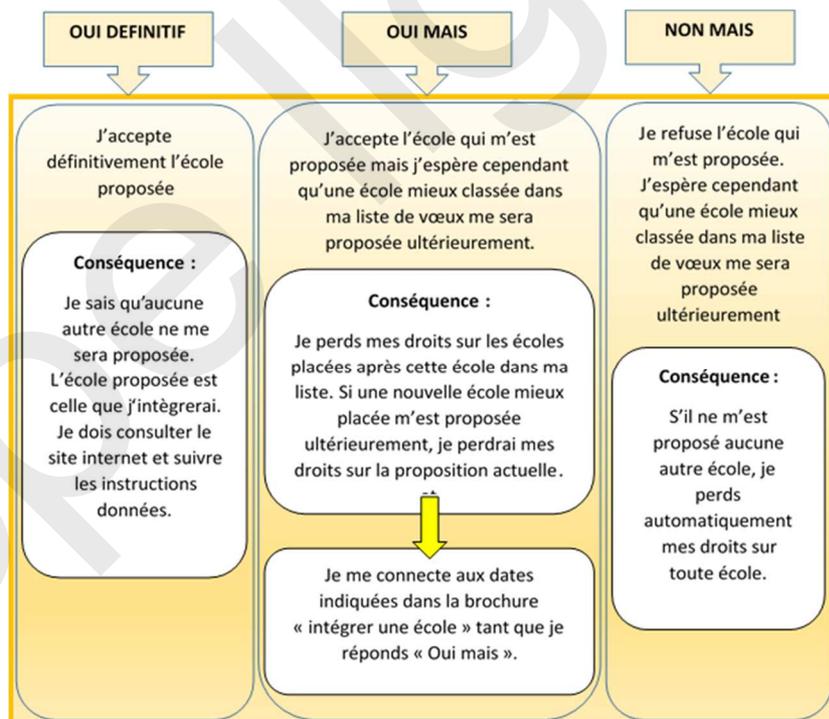
⚠ L'absence de liste de vœux le 23/07 à 12h est considérée comme une démission !

- **1^{re} proposition d'intégration** : **lundi 26/07 à 14 h**. 3 réponses possibles : OUI DÉFINITIF / OUI MAIS / NON MAIS. Réponse avant le **mercredi 28 juillet 17 h**.
- **2^{ème} proposition d'intégration** : **vendredi 30 juillet à 14 h**. Les candidats devront répondre à cette proposition avant le **dimanche 1^{er} août 14 h**.
- **Propositions suivantes** : à 14h, les **mardis 24/08, 31/08 et 07/09** ; chaque fois **48 h** pour répondre.
- **Le renoncement à une école est définitif.**
- **Depuis 2019 : extension de la réponse OUI MAIS**

Dans le cas où un candidat se voit proposer la meilleure école possible (premier vœu ou autre vœu sans possibilité d'avoir une autre proposition), il aura le choix de répondre OUI MAIS au lieu de OUI DÉFINITIF s'il n'est pas réellement sûr d'intégrer l'école proposée. Il devra alors préciser la raison pour laquelle il ne souhaite pas répondre OUI DÉFINITIF (choix de faire 5/2, université, autre école hors SCEI...). **Attention, la réponse OUI MAIS implique que le candidat devra impérativement répondre aux propositions suivantes sous peine de démission.**

Les candidats en « OUI MAIS » ou en « OUI DÉFINITIF » **absents** le jour de la rentrée à l'école seront **démissionnés de l'ensemble des écoles.**

Le schéma suivant résume les différentes réponses aux propositions et leurs conséquences :



⚠ À chaque étape, ne pas répondre dans les délais = démissionner !

Une fois que le candidat a répondu « Oui définitif », il sort de la procédure et peut s'inscrire à son école (dates et modalités d'inscription propres à chaque école, suivre les instructions).

Notre conseil : ne pas attendre le dernier moment pour établir sa liste de vœux (modifiable jusqu'au 23/07).

III- LES FRAIS

- **Pour les boursiers** : voir conditions particulières sur les sites d'inscription aux concours.
 - o Dans tous les cas les boursiers sont exonérés des frais de dossier.
 - o Mais ils doivent s'acquitter de frais spécifiques (souvent réduits) pour certaines écoles.
 - o Ils doivent prévoir des frais de transport et logement pour l'ENS Lyon ; des aides sont possibles auprès de la Fondation Louis-le-Grand.
- **ENS, ENSAI et les écoles militaires (Navale, École de l'Air, St Cyr)** : gratuit.
- **Concours Centrale-Supélec : paiement (et admissibilité) par école.** Notre conseil : même si on ne veut pas s'inscrire à toutes systématiquement, il est prudent de s'inscrire aussi à l'une des moins prestigieuses (ex : Centrale Marseille) ; ainsi, on maximise les chances de passer des oraux et de s'entraîner en cas de 5/2.

Les frais sont recensés sur le site [scei], onglet Inscriptions/Frais.

Voici à titre d'exemple le lien web pour les frais concernant la filière MP en 2020 :

https://www.scei-concours.fr/inscription/frais_2020/frais_scei_MP_2020.pdf

Ci-après sont indiqués les frais d'inscription 2021 (sauf mention du contraire) pour les non boursiers :

| | |
|---|--|
| ENS | gratuit |
| École polytechnique & ESPCI | 120 € |
| Banque Centrale-Supélec (frais 2020) | 110 € par école |
| Sauf CentraleSupélec | 170 €, |
| Arts&Métiers/ENSEA | 135 €, |
| ESTP | 75 €, |
| EPF | 80 €, |
| École Navale | gratuit |
| Concours commun Mines-Ponts | 320 € |
| Concours Mines-Télécom | 285 € (ex-petites Mines, Telecom INT, ENSTA Bretagne, TPE/EIVP...) |
| Banques CCINP et e3a-Polytech (2020) | 200 € de frais de dossier (quel que soit le nombre de concours présentés) |
| Écoles banque de notes CCINP | frais spécifiques (en plus) de 25 € à 72 € par école sauf École de l'Air, ESM Saint-Cyr, ENSAI (gratuit) |
| Concours Polytech (frais 2020) | 120 € (en plus) |
| Autres écoles e3a (frais 2020) | de 20 € à 65 € (en plus) par école |
| EPITA/IPSA/ESME | 100 € |
| INSA | 95 € |

À savoir : en cas d'admissibilité, X et ESPCI demandent un complément pour les oraux (120 € prévus en 2020, ramenés à 40 € en raison de la crise sanitaire, qui a conduit à des oraux X « allégés »). Les oraux de ESPCI étant ceux de l'X (sauf les épreuves sportives), un seul complément est demandé en cas d'admissibilité aux 2 écoles.

IV- LES CONSEILS PRATIQUES

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES, POUR AIDER NOS ENFANTS PENDANT LES CONCOURS

Nous avons regroupé pour vous quelques conseils basés sur l'expérience de ceux qui sont passés par là. Et nous avons ajouté quelques expériences vécues qui feront sourire plus tard, pas sur le moment !

Les concours sont des épreuves difficiles et longues : c'est une course de fond qui dure de mi-avril jusque, pour certains élèves, la fin du mois de juillet. Il faut leur rendre la vie la plus facile possible, les « cocooner » pour leur permettre de rester concentrés sur leurs concours.



Faciliter les transports

- Souvent, les lieux des écrits comme des oraux sont en banlieue. Il vaut mieux prévoir à l'avance le temps de transport en RER ou en voiture, avec une marge large.
- Il est recommandé de faire le trajet avant les dates du concours pour repérer les lieux et estimer le temps nécessaire.
- Penser au covoiturage ? Cela peut permettre qu'un parent fasse les allers et l'autre les retours ou/et aider des jeunes dont les parents n'ont pas la possibilité de les accompagner.

Si on le peut, chercher un logement sur place ou à proximité

- Certaines écoles proposent, dans la mesure des places disponibles, un hébergement (généralement payant) sur place. Se reporter aux informations données sur le site de ces écoles et surtout, ne pas attendre le dernier moment pour le faire.
- Pour ceux qui pensent se loger à l'hôtel, il faut réserver les hôtels le plus longtemps possible à l'avance, surtout pour les écrits (en prenant l'option annulation sans frais).

☺ « Une année le salon du Bourget avait monopolisé tous les hôtels de la région, pendant les oraux de Centrale ... »

Prévoir sandwichs et boissons

Dans certains lieux (notamment le Parc Floral), il n'est pas facile de trouver à déjeuner ou bien il faut faire la queue à la cafétéria. Il est donc utile de prévoir sandwichs et boissons et **un bon repas équilibré le soir**.

- Pour les épreuves longues, prévoir un en-cas (barre de céréales ou pâte de fruits..) ; éviter pains au chocolat et autres confiseries pouvant provoquer des taches.
- Prévoir de la boisson (parfois les mois de juin/juillet sont très chauds).

Prévenir les petits « bobos »...

Il y a des urgences : le stress et de longues heures de composition dans un immense hangar bruyant peuvent aussi générer des troubles passagers ; prévoir quelques médicaments usuels le cas échéant (antidouleur, antispasmodique, etc.). N'utiliser que des médicaments déjà « éprouvés » !

Les équiper de boules « Quiès »

Les salles d'exams sont souvent très grandes et le bruit peut être gênant ; des bouchons d'oreille (type boules « Quiès ») peuvent être utiles pour s'abstraire de l'environnement. Il existe différents modèles, il est **recommandé de les essayer avant les concours** (lors d'un DS par exemple) afin de s'y habituer et de vérifier si on les supporte ! **Les casques antibruit sont interdits.**

Autres « petits » détails matériels ...



- Bien lire les notices et consignes pour les interdictions et recommandations (correcteurs, stylo plume...).
- Utiliser de l'encre foncée pour une meilleure visibilité, éviter les stylos bille effaçables (copies scannées).
- Attention à bien se prémunir contre une « panne » de calculette (c'est arrivé !) en la rechargeant la veille ou en prenant un set de piles de rechange.
- Ne pas oublier de prendre en double l'équipement de base (stylos, crayons, surligneurs, cartouches).
- Les trousseaux sont souvent interdites : prévoir bac ou pochette transparente pour entreposer le matériel.
- Ne pas oublier sa montre (lire les consignes et notices pour les restrictions éventuelles), prévoir un pull-over en cas de temps froid.

Conseiller de vérifier les durées (et sujets) des épreuves avant chaque épreuve

- Les épreuves de maths et de physique ne sont pas toujours de même durée.



« J'ai été rattrapé par le surveillant alors que je rendais ma copie au bout de 3 heures, l'épreuve en durait 4. »

Conseiller de lire et relire les rapports du jury (écrits et oraux)

- Les rapports de jury existent pour tous les concours, dans toutes les matières et sur plusieurs années.
- Pour les langues et le français, il est conseillé de les travailler dès l'année de sup.
- À la fois pour les écrits et les oraux.

Après les écrits, surtout ne pas se décourager...même si tout le monde sauf moi a réussi... même si on n'a fait que 5 questions sur 32... même si on ne savait même plus les bases... il reste encore... 21 épreuves écrites... et les oraux !!!!!



- Même si vos enfants pensent avoir raté leurs écrits, il faut savoir que c'est une impression assez commune, et qui n'augure pas d'un échec. Qu'ils ne baissent surtout pas les bras ! Un bon oral peut transformer un écrit moyen en un vrai succès.
- Après chaque épreuve, il ne faut pas se retourner sur l'épreuve précédente, chercher les erreurs...
- Faire un tableau des épreuves qu'on pense avoir réussi pour comparer avec les notes obtenues est très instructif en cas de redoublement. Il n'y a pas toujours de corrélation.
- De plus, le fait de passer plusieurs concours fait qu'à moins de viser une seule école, « louper » une épreuve n'est pas si dramatique que cela.



« Élève, je me suis découragé après la première épreuve de maths de l'X, tout le monde l'avait ratée ; avec trois questions réussies j'ai eu la moyenne mais j'ai raté les épreuves suivantes ...5/2 ! »

Les oraux : attention à la tenue vestimentaire



- Attention, certains examinateurs sont attachés à la tenue vestimentaire, les remarques négatives sont fréquentes. Il est utile de prévoir un **pantalon de toile et une chemise ou un polo**, plutôt qu'un jean/tee-shirt.
- Éviter les sweat-shirts avec les noms des lycées... La cravate n'est pas du tout nécessaire. Pour les filles, il vaut mieux éviter les tenues qui pourraient sembler provocantes ; le pantalon ne pose pas de problème.
- Éviter également des tenues trop « empruntées » : costume classique...



Citation d'un examinateur : « Votre maman aurait dû vous dire de vous habiller correctement, dommage ... »

Les oraux : ne pas se laisser déstabiliser

- Certains examinateurs ont des attitudes étonnantes, volontairement ou non, ne pas se laisser déstabiliser.
- Il peut être utile de se rendre sur les réseaux sociaux ou forums sur lesquels des élèves font part de leur retour d'expérience concernant les différents jurys.
- Se rappeler qu'une question piège dans les trois dernières minutes appelle une réponse simple (ex en physique : « Lorsqu'on vide une bouteille elle fait glouglou ; comment varie la fréquence du glouglou ? »).

Les moqueries sur les noms ou sur les photos de cartes d'identité sont rares mais existent, il faut les ignorer.

Ces faits sont des exceptions : la plupart des oraux se passent très bien avec des examinateurs sympathiques !

Adopter une attitude neutre

- Une attitude neutre et non provocatrice est de mise (il est parfois utile de le rappeler aux plus « brillants » qui ont l'habitude de discuter d'égal à égal avec leurs professeurs et colleurs).
- Ne pas tenter de sortir du lot par de l'humour ou une trop grande originalité.

L'humour n'est pas toujours apprécié : un élève ayant douché son examinateur d'un liquide violet lui propose de l'asperger avec un autre produit chimique transformant la couleur en incolore pour lui montrer ses connaissances en chimie se retrouve avec la note de 2, le deuxième produit pouvant rendre aveugle. Un autre ayant aspergé un banc Koffler avec de l'éthanol et reconnaissant simplement son erreur se voit dire « Evitez de le faire sauf si vous n'aimez pas les locaux » !!!!

Le premier brillant chimiste en sera quitte pour faire 5/2, le second conserve son 18.

Ne pas insister pour dépasser l'horaire « C'est fini on n'est pas là pour prendre des points, dehors !!! »

Les oraux : mettre à jour le planning

- Attention, il y a des changements parfois dans les dates et lieux des oraux.
- Ne pas hésiter à téléphoner au secrétariat des écoles organisatrices s'il y a des changements de dates qui s'avèrent nécessaires (délais trop justes pour les transports ou bien regroupement sur un même site dans la même journée).



Prendre des billets de train échangeables : pour un candidat, les dates des épreuves à Lyon ont été changées trois fois !



Petits détails utiles en vrac

- Outre les rapports des jurys, on trouve des annales (écrits et oraux) sur la plupart des sites des concours ; il est souvent utile de les étudier pour mieux se préparer.
- Réfléchir au préalable aux options à choisir au moment de l'inscription à certains concours, demander conseil à ses professeurs si besoin (ex : ENS, nombreux choix possibles pour les élèves de MP/Info).
- À l'oral d'anglais de l'X, si l'enregistrement s'arrête au milieu d'une phrase, c'est normal, il n'y a pas de panne à signaler !
- Les dates d'oraux des ENS peuvent changer et même être avancées jusqu'à 3 ou 4 jours avant le calendrier prévu ; les étudiants sont prévenus la veille ou l'avant-veille. Ce n'est cependant pas courant !
- Attention au calendrier et modalités de l'épreuve de TIPE : bien lire les consignes et attendus.
- Présentation du TIPE commun :
 - L'horaire de passage est attribué dans l'ordre : se connecter tôt pour passer tôt, plus tard sinon.
 - Si le TIPE comprend un programme informatique, ne pas oublier d'apporter 2 copies du listing.
- Les examinateurs peuvent avoir d'importants retards sur l'horaire, parfois jusqu'à une heure.
- Aux oraux de l'X, les candidats sont convoqués à l'heure de passage du candidat précédent : prévoir de quoi s'occuper pendant le long temps d'attente !
- Depuis 2020, l'utilisation de correcteur liquide ou à ruban est désormais interdite pour les écrits du concours Centrale-Supélec (voir les notices 2021 de ce concours).

V- ÉCRITS : COEFFICIENTS et LIEUX

(Voir feuilles annexes en fin de document)

VI- LES ACCÈS en TRANSPORT en COMMUN et HÉBERGEMENT

D'une manière générale, on trouve des informations utiles sur les sites des différents concours, accessibles directement ou via le site <https://www.scei-concours.fr/> (onglet Concours & Banques).

Les informations ci-après sont données à titre indicatif. Nous n'indiquons que les centres relevant de l'académie de Paris ; ils ne sont pas encore confirmés pour 2021 (se connecter régulièrement sur le site SCEI ou les sites des concours). Par ailleurs, tout candidat peut choisir de passer les épreuves écrites dans l'académie de son choix dans la limite des places disponibles (certains centres ont été saturés pour Mines-Ponts en 2019).

GROUPE POLYTECHNIQUE-ESPCI-ENS :

Les écrits :

- en **MP et PC**, 2 sites dont l'**École Polytechnique**, qui est généralement le lieu de passage des candidats de Louis-le-Grand. Le 2^{ème} site est généralement la maison des examens à Arcueil.
Voir <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/fr/centres-ecrits>
- Pour les **PSI** (probablement mais à confirmer pour 2021) : SIEC Maison des Examens : 7 rue Ernest Renan – 94110 Arcueil (en face du RER B Laplace).

- ÉCOLE POLYTECHNIQUE** (concours Polytechnique-ESPCI-ENS) :

Plans d'accès, horaires et plans des arrêts de bus : <https://www.polytechnique.edu/fr/accesetorientation>

- RER B ou C, station Massy-Palaiseau (25' depuis Denfert), puis bus Trans-Essonne n° 91.06 ou 91.10, direction Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêts « Les Jonchettes », « Lozère » ou « Laboratoires » (15' de bus environ, mais attention, peu de bus en heures creuses, donc prendre de la marge).
- Autre possibilité : RER B, Station Lozère (27' depuis Luxembourg), puis 15' environ de marche à pied (avec 300 marches environ à monter, mais plus sûr en matière d'horaire !).
- Se loger à proximité de l'École : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/fr/informations-pratiques>, rubriques *Logements*. Quelques chambres sont également disponibles à la Maison d'hôte (tél. 01 69 33 27 30). Un des liens de la page ci-dessus concerne l'ENSTA Paris, qui est situé sur le même terrain que Polytechnique (moins de 5 minutes à pied des centres d'exams). Des petits déjeuners sont fournis par les étudiants de cette école à destination des candidats logeant dans la résidence (en 2019, ils étaient environ 70). Les inscriptions pour les chambres à l'ENSTA se font généralement en mars sur internet et les places partent en quelques heures !

Les oraux :

Oraux de l'X-ESPCI : certaines épreuves se déroulent à l'ENSTA (**MP/PC**) à côté de l'X ; les autres ont lieu à l'École Polytechnique pour les **MP**, à l'École Polytechnique et parfois dans un autre lieu sur Paris tel que l'ESPCI (10 rue Vauquelin, 75005 Paris) pour les **PC**, à Polytechnique et à l'ENS Paris-Saclay pour les **PSI**.

Des possibilités d'hébergements (en nombre limité) sont offertes aux admissibles : des hébergements gratuits à l'X (gérés par des élèves de l'X : <https://admissibles.binets.fr/>, réservation dans la semaine précédant l'oral), des hébergements payants à l'ENSTA et d'autres en résidence universitaire.

Pour les ENS, sauf l'oral de LV1 qui a lieu à Polytechnique, les oraux (TIPE compris) des concours **MP** et **PC** se déroulent dans les ENS de Paris, Paris-Saclay (ex-Cachan) et Lyon (**PC** et **MP concours Info**) ; ceux de la filière **PSI** ont lieu à l'ENS Paris-Saclay, sauf l'oral de physique d'Ulm qui se déroule à l'ENS Paris.

- **ENS Paris** : 45 rue d'Ulm – 75005 Paris
- **ENS Paris-Saclay** (ex-ENS Cachan) : 4 avenue des sciences, 91190 Gif-sur-Yvette (près IUT d'Orsay)

À savoir : en 2020, l'ENS Paris-Saclay a déménagé sur le campus de Paris-Saclay.

- **ENS Lyon** : 46, allée d'Italie – 69364 Lyon cedex 07 (tél. : 04 72 72 80 00). Par Lyon Part-Dieu, M° Ligne B (dir. Stade de Gerland), station Debourg (10'), puis 15' de marche. Par Lyon-Perrache, Tram T1 ou bus C22, arrêt Debourg ou ENS Lyon, selon le site. Voir tous les accès à l'ENS sur : <http://www.ens-lyon.fr/campus/en-pratique/se-rendre-lens-de-lyon>. Site des transports en commun lyonnais : www.tcl.fr.
- **Hébergement non prioritaire mais possible à Paris** pour les admissibles dont les parents résident en province ou à l'étranger, dans la limite des places disponibles, si l'internat de LLG est fermé au moment de l'oral de l'étudiant. Formulaire de demande d'hébergement mis en ligne le jour des premiers résultats d'admissibilité sur <https://www.ens.psl.eu/>. Cet hébergement est possible quelle(s) que soi(en)t l'(les) ENS concernée(s)

par la convocation aux oraux.

- Hébergement possible également à l'ENS Lyon, la nuit qui précède la convocation. Les informations seront disponibles en temps utile sur le site www.ens-lyon.fr, rubrique *Concours et admissions*. L'étudiant devra contacter le secrétariat de l'oral pour prévenir de son arrivée, qui doit avoir lieu entre 18h et 22h (tél. à confirmer : 04 72 72 89 47).

GRUPE CENTRALE-SUPÉLEC

Les écrits : en 2021, le centre d'examen parisien n'est pas encore connu.

- Avant 2020, les écrits se déroulaient généralement au Parc Floral de Vincennes (voir adresse plus loin).
- En 2020, ils devaient se dérouler au **Parc des expositions de Paris Nord Villepinte**, ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte. RER B, station « Parc des expositions » (23' depuis la Gare du Nord). Informations et plan d'accès : <https://www.viparis.com/fr/site/paris-nord-villepinte>
- Sauf pour les candidats nécessitant des aménagements particuliers qui devaient passer leurs épreuves écrites sur le campus de Paris-Saclay à CentraleSupélec (voir adresse et accès ci-dessous).

Les oraux : ils se déroulent dans différents établissements du campus de Paris-Saclay généralement à CentraleSupélec, l'Institut d'Optique (SupOptique) et l'IUT d'Orsay. Des possibilités d'hébergement sont offertes aux admissibles : réservations exclusivement en ligne dès la publication de la semaine d'oral (réagir vite !), sur le site du concours (<https://www.concours-centrale-supelec.fr/Hebergement/reservation>).

Hébergement possible dans des résidences des élèves de CentraleSupélec, et dans des résidences universitaires à proximité de CentraleSupélec et de SupOptique (en 2019, séjour indivisible du dimanche au vendredi ou au samedi, 35 € à 40 € par nuit).

- **CENTRALESUPÉLEC**, Plateau de Moulon, 3 rue Joliot-Curie – 91190 Gif-sur-Yvette.
 - RER B, station Massy-Palaiseau (direction St-Rémy-les-Chevreuse, 25' depuis Denfert), puis bus Trans-Essonne n° 91.06 B/C ou 91.10, direction Saclay ou Saint-Quentin, arrêt Moulon ou Joliot-Curie (20' de bus). Autre possibilité : RER B, station Le Guichet, puis autobus TRANSDEV-mobicaps ligne 9 « Le Guichet-Saclay », arrêt Joliot-Curie (5' de bus).
 - Les samedis, dimanches et jours fériés, pas ou très peu de bus : RER B, descendre à la station Le Guichet + 35 minutes de marche à pied (prévoir 1h45 de transport depuis Paris) ; des navettes sont parfois mises en place (se renseigner au secrétariat de l'oral).
 - Plan d'accès sur : <http://www.centralesupelec.fr/sites/default/files/acces-campus-gif.pdf>.
- **INSTITUT D'OPTIQUE** (SupOptique) : Campus Polytechnique, RD 128, 2 av. Augustin Fresnel – 91127 Palaiseau cedex.
 - RER B ou C, station Massy-Palaiseau (25' depuis Denfert), puis bus Trans-Essonne n° 91.06 B/C, direction Saclay-Christ, arrêt Fresnel (15' de bus environ, mêmes conseils que pour Polytechnique).
 - Autre possibilité : RER B, Station Lozère (27' depuis Luxembourg), puis 15' à 20' de marche à pied (avec 300 marches environ à monter, mais plus sûr en matière d'horaire !).
 - Plan d'accès sur : <http://www.institutoptique.fr/Plan-d-acces>
- **IUT D'ORSAY** : Rue Noetzlin - Plateau de Moulon - 91400 Orsay.
 - Plan d'accès sur : http://www.iut-orsay.u-psud.fr/fr/informations_pratiques/acces_iut.html

GRUPE CCINP (EX-CCP) :

- Lieu **habituel des écrits (à confirmer pour 2021, lieu non paru à ce jour) : Parc Floral** – Hall de la Pinède, avenue de la Pyramide, 75012 Paris. Métro Ligne 1 : Château de Vincennes, compter 15' de marche. RER A : station Vincennes, environ 20' de marche.
- **Lieux des oraux 2021 à paraître** sur <http://www.concours-commun-inp.fr/fr/calendrier/oraux-centres-et-infos-pratiques.html>. Pour l'académie de Paris, ils se déroulent toujours dans des **lycées parisiens** (qui peuvent changer d'une année sur l'autre) sauf les TP ; à titre indicatif, en 2019 :
 - **MP** : Lycée Voltaire, 101 avenue de la République, 75011 Paris. Métro Père Lachaise (L2 et L3).
 - **PC** : Lycée J.B.Say, 11 bis rue d'Auteuil, M° Eglise d'Auteuil/L10 ou Michel-Ange Auteuil/L9. TP à Chimie ParisTech, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris (M° Cardinal-Lemoine/L10 ou RER B Luxembourg).
 - **PSI** : Lycée Chaptal, 45 boulevard des Batignolles, 75008 Paris. Métro Rome ou Villiers.

GROUPE E3A-POLYTECH :

- **Écrits : en 2021, les écrits auront lieu au même endroit que ceux de CCINP (lieu non encore connu).**
 - Les lieux des écrits e3a ces dernières années : **le Parc Floral (le plus souvent)** et l'ESTP Cachan.
 - ESTP Cachan – 28 av. du Président Wilson 94 Cachan. RER B, station Arcueil-Cachan (13' depuis Saint-Michel, puis moins de 10' de marche à pied). Descendre en tête de train, entrée de l'ESTP au 41 rue Marcel Bonnet.
Plan d'accès sur : https://www.estp.fr/sites/default/files/2019-04/Plan_campus_2018-2019_v2.pdf
- Les oraux sont spécifiques à chaque groupe d'écoles. Télécharger la notice sur le site du concours.

GROUPE MINES-PONTS :

- Les écrits se déroulent habituellement (**à confirmer pour 2021, lieu non paru à ce jour**) au **Parc Floral de Paris** – Hall de la Pinède, avenue de la Pyramide. Métro L1 : station Château de Vincennes, compter 15' de marche à pied. RER A, station Vincennes, environ 20' de marche. Les candidats bénéficiant d'aménagements passent généralement au secrétariat du concours commun Mines-Ponts, 37/39 rue Dareau, 75014 Paris.
- Lieux de passage des **oraux** et plans d'accès accessibles (lorsqu'ils seront publiés) à partir du site <https://www.concoursminesponts.fr>. Les 6 centres d'oraux sont situés à Paris, sur le campus de Polytechnique (ENSTA, ENSAE et Télécom Paris) ou à l'ENPC (École des Ponts) à Marne-la-Vallée (Champs-sur-Marne). Certains TP (filières **PC/PSI**) et l'oral de LV2 ont souvent lieu sur Paris.
 - À Paris : les centres d'oraux sont généralement les suivants :
 - ✓ École des Mines de Paris, 60 bd Saint-Michel, 75006.
 - ✓ GIP du concours commun Mines-Ponts, 37/39 rue Dareau, 75014 Paris.
 - ✓ Centre universitaire des Saints-Pères, 45 rue des Saints-Pères, 75006.
 - Télécom Paris (sur le plateau de Saclay, depuis l'automne 2019) :
 - ✓ Nouvelle adresse : 19 place Marguerite Perey, 91120 Palaiseau, près de SupOptique.
Plan d'accès : <https://www.telecom-paris.fr/fr/campus/vie-sur-le-campus-2/acces-orientation>
 - ENSTA Paris : 828 Boulevard des Maréchaux, 91762 Palaiseau Cedex ; pour l'accès, idem Polytechnique (arrêt « Joncherettes » pour un accès par les bus 91.06 ou 91.10).
Plan d'accès : <https://www.ensta-paristech.fr/fr/venir-ensta-paris>
 - ENSAE Paris : 5 avenue Henry le Chatelier, 91764 Palaiseau Cedex. Près de Polytechnique.
Plan d'accès : <http://www.ensae.fr/acces-transport/>
 - Ponts ParisTech : 6-8 av. Blaise Pascal, Cité Descartes, Champs-sur-Marne, 77455 Marne-la-Vallée (tél. 01 64 15 30 00). RER A, station Noisy-Champs, sortie 3 (25' de Paris), puis 5' à 10' de marche.
Plan d'accès : <https://www.ecoledesponts.fr/venir-lecole>
 - Hébergement possible (dans la limite des places disponibles) : à la Maison des Mines (270 rue Saint-Jacques, Paris Ve, tél. 01 43 54 77 25, <https://www.maisondesmines.com/>), à l'ENSTA Paris (<https://admissibles.ensta-paris.fr/>), ou à la résidence des élèves de Ponts Paris Tech à Marne-la-Vallée (infos logement sur <https://admissibles.enpc.org/room-shotgun>).

Nota Bene : des **informations et liens sur les logements possibles** pour les oraux du groupe Mines-Ponts sont généralement disponibles **sur le site du concours Mines-Ponts pendant la période des oraux.**

Remarque : en 2020, les épreuves écrites, reportées en juin et juillet, se sont finalement déroulées au Parc des Expositions de la Porte de Versailles (1 place de la Porte de Versailles, 75015 Paris), pour tous les concours, sauf X-ENS maintenu à Palaiseau pour les élèves de MP et PC de certains lycées, dont LLG.

ORAL DU TIPE COMMUN MINES-PONTS/CENTRALE-SUPÉLEC/CCINP/E3A-POLYTECH :

La présentation orale du TIPE se déroule à l'**IUT de Paris, 143 av de Versailles, 75016 Paris**, tél. 0892 692 692. Métro Chardon-Lagache (Ligne 10) ou (un peu plus loin) Exelmans (Ligne 9).

Nota Bene : certains des liens donnés plus haut ne sont actifs que lors de la période des concours.

VII - LES PLACES OFFERTES PAR ÉCOLE (des variations sont possibles)

| GROUPE | ÉCOLE | MP | | PC | PSI |
|--------------|---|-----------|----------------------|-----------|-----------|
| | | INFO | MP/SI, MPI, MP | | |
| ENS | Paris (Ulm) (chiffres 2020) | 13 | 38 | 18 | 6 |
| | Lyon (chiffres 2020) | 22 | 21 | 28 | |
| | Paris-Saclay (ex Cachan) (chiffres 2020) | 15 | 18 | 18 | 39 |
| | Rennes (chiffres 2020) | 8 | 11 | | 2 |
| Total | | 59 | 88 | 63 | 46 |

| | | | | | |
|------------------------|---|---------------|----|------------------------------|----|
| ÉCOLE POLYTECHNIQUE | École Polytechnique (X) | 104 | 80 | 132 | 57 |
| | École polytechnique (X) étr. (total : 45 places) | <i>Min 20</i> | | <i>Min 7 (PC, PSI et PT)</i> | |
| | ESPCI (chiffres 2020) | | | 55 | |
| | ESPCI étranger (chiffres 2020) | | | 2 | |

| GROUPE | ÉCOLE | MP | PC | PSI |
|----------------------|--------------------------------------|-----|-----|-----|
| CENTRALE- SUPELEC | CentraleSupélec (chiffres 2020) | 273 | 152 | 175 |
| | CentraleSupélec étr. (chiffres 2020) | 20 | 8 | 9 |
| | EC Lyon (chiffres 2020) | 127 | 62 | 82 |
| | SupOptique (chiffres 2020) | 38 | 45 | 28 |
| | SupOptique étr. (chiffres 2020) | 2 | 2 | 2 |
| | EC Lille (chiffres 2020) | 90 | 50 | 60 |
| | EC Nantes (chiffres 2020) | 125 | 55 | 75 |
| | EC Marseille (chiffres 2020) | 80 | 80 | 60 |

| | ÉCOLE | MP | PC | PSI |
|--------------|---|-------------|------------|-------------|
| | EC Casablanca (chiffres 2020) | 8 | 2 | 3 |
| | ENSEA (chiffres 2020) | 60 | 30 | 70 |
| | École Navale (chiffres 2020) | 31 | 17 | 32 |
| | Université technologique de Troyes) (chiffres 2020) | 20 | 20 | - |
| | Arts et Métiers ParisTech (chiffres 2020) | 40 | 20 | 260 |
| | ESTP (tous sites) (chiffres 2020) | 178 | 175 | 187 |
| | EPF (tous sites) (chiffres 2020) | 15 | 20 | 24 |
| Total | | 1107 | 736 | 1067 |

| GROUPE | ÉCOLE | MP | PC | PSI |
|----------------------|--|------------|------------|------------|
| MINES-PONTS | Ponts | 84 | 40 | 58 |
| | ISAE/Supaéro | 75 | 35 | 75 |
| | ENSTA (+ apprentissage) | 63 (+2) | 38 (+2) | 55 (+2) |
| | Télécom Paris | 87 | 27 | 31 |
| | Mines Paris | 55 | 24 | 36 |
| | Mines Saint-Étienne | 50 | 43 | 47 |
| | Mines Nancy | 55 | 40 | 48 |
| | IMT Atlantique (tous cursus) (ex-Télécoms Bretagne) | 85 | 85 | 85 |
| | ENSAE Paris | 55 | 8 | 8 |
| | Chimie Paris Tech | 2 | 65 | 2 |
| Total | | 613 | 407 | 447 |
| Mines-Telecom | TPE/EIVP (*) | 78 | 75 | 74 |
| | Autres écoles Mines-Telecom | 634 | 318 | 399 |
| Total | Mines-Télécom (17 écoles) | 712 | 393 | 473 |

(*) En 2021, TPE/EIVP intègre le concours commun Mines-Télécoms.

| GROUPE | ÉCOLE | MP | PC | PSI |
|--------------------------------|--|--------------------------------|------------|------------|
| E3A - Polytech (**) | | | | |
| détail : brochure e3a-Polytech | concours Polytech (30 écoles) (chiffre 2020) | <i>736 (classement commun)</i> | | |
| détail : brochure e3a-Polytech | Autres écoles (2020) | <i>760</i> | <i>423</i> | <i>725</i> |

(**): pour rappel, depuis la session 2019, l'ENSAM (Arts et métiers), l'ESTP et l'EPF ont quitté le concours e3a et ont rejoint la banque Centrale-Supélec. Les nombres de places offertes sont indiqués dans le tableau du concours commun Centrale-Supélec.

| GROUPE | ÉCOLE | MP | PC | | PSI |
|----------------------------|--------------------------------|-------------|------------|------------|------------|
| CONCOURS COMMUN INP | 32 écoles (***) | | PC-Ph | PC-Ch | |
| | Total : (chiffres 2020) | 1173 | 599 | 543 | 877 |

(***) : les places comptabilisées sont celles offertes par les 32 écoles du concours commun INP ; les nombres indiqués ne tiennent pas compte des places proposées par les nombreuses autres écoles associées qui utilisent CCINP comme banque de notes. Voir la notice du concours CCINP (sur <http://www.concours-commun-inp.fr/fr/epreuves.html>) pour connaître le nombre de places offertes par chaque école.

Avertissement : à ce jour, les nombres de places offertes pour la session 2021 ne sont pas encore tous connus. Les tableaux ci-dessus recensent les nombres de places proposées en 2021 lorsqu'ils ont déjà été publiés ; dans le cas contraire, nous avons indiqué les nombres de places offertes en 2020 (en le précisant par la mention « chiffres 2020 »).

CONCOURS SCIENTIFIQUES 2021 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

| MP | | | |
|---|---|--|----------------------------------|
| CONCOURS | MATIÈRE | COEFF | |
| Mines-Ponts | Maths 1 | 4 | |
| <p>En région parisienne, les épreuves écrites (filières MP, PC et PSI) ont généralement lieu au Parc Floral de Paris (à confirmer pour 2021, information non parue). Adresse du parc Floral : Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide - 75012 Les candidats nécessitant des aménagements particuliers passent habituellement leurs épreuves écrites au secrétariat du Concours Commun Mines Ponts 37-39 rue Dareau 75014 PARIS. Consulter les informations sur le site du concours Mines-Ponts. Site : https://www.concoursminesponts.fr/</p> | Physique 1 | 3 | |
| | Langue vivante | 3 | |
| | Maths 2 | 5 | |
| | SI ou Info | 2 | |
| | Français | 5 | |
| | Physique 2 | 4 | |
| | Chimie | 2 | |
| | Info | 2 | |
| Centrale-Supélec | Maths 1 | 17 | |
| <p>Lieu non encore connu. Ces dernières années, le centre prévu en région parisienne, était soit le Parc Floral, soit le Parc des expositions de Paris Nord Villepinte (Paris Nord Villepinte-ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte). Les candidats nécessitant des aménagements particuliers les passent généralement à CentraleSupélec. Les coefficients sont donnés pour toutes les écoles sauf École navale, ESTP, EPF, les concours Supélec/SupOptique étrangers et Centrale Casablanca qui ont des coefficients particuliers. Consulter la notice 2021 à paraître sur : http://www.concours-centrale-supelec.fr</p> | Physique-chimie1 | 11 | |
| | Français | 17 | |
| | S2I ou Info | 10 | |
| | Physique-Chimie2 | 11 | |
| | Langue vivante | 11 | |
| | Maths 2 | 17 | |
| | Info | 6 | |
| | CCINP (Concours Commun INP, ex-Concours Communs Polytechniques) | Français | 9 |
| <p>Centre d'écrits habituel en région parisienne (à confirmer pour 2021) : Parc Floral - Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide – 75012 Paris Ces coefficients sont les coefficients généraux des CCINP. Certaines écoles ont leurs propres coefficients. Voir la notice sur : http://www.concours-commun-inp.fr/fr/epreuves.html</p> | Maths 1 | 12 | |
| | Physique chimie | 7 | |
| | Langue vivante | 4 | |
| | LV2 facultative | 2 | Points > 10 pris en cpte |
| | Maths 2 | 12 | |
| | Info ou SI | 7 | |
| | Physique2 | 7 | |
| | Polytechnique et ENS | Maths A | 8/8/0/0/4/4/5/5/5/5 0/0/0/0/0 |
| <p>2 centres d'examen dont l'École Polytechnique (91128 Palaiseau) ; le second est la Maison des Examens (Arcueil). Les élèves des lycées à proximité de la ligne B du RER (Orsay + Antony + Lakanal + Quartier Latin et donc LLG) passent généralement à l'École Polytechnique. Pour y accéder, RER B Lozère + 300 marches ou bus 91 - 06 depuis Massy – Palaiseau. Coefficients donnés dans l'ordre <u>concours MP</u> : X MP-SI/X MP-info/ Ulm MP / Ulm MPI/ Lyon MP/ Lyon MPI/ Cachan MP/ Cachan MPI/ Rennes MP/ Rennes MPI Coefficients donnés dans l'ordre <u>concours Info</u> : Ulm/Lyon M/Lyon P/Cachan/Rennes N.B. Pour les détails, voir la notice inter-ENS (à paraître sur https://www.psl.eu/) et le document Banque_X_ENS_ESPCI (sur le site de l'X). *** Épreuves écrites comptant pour l'admission uniquement Depuis 2018, Français et LV1 comptent pour l'admissibilité à l'ENS Rennes.</p> | Français | 6/6/8/8/2,5/2,5/3/3/3/3 2/2/2/2/2 | *** ENS sauf Rennes |
| | Physique | 6/6/6/4/4/0/4/0/4/0 0/0/4/0/0 | |
| | Maths B | 7/7/0/0/0/0/0/0/0/0 0/0/0/0/0 | |
| | Maths C | 0/0/4/0/4/4/5/5/5/5 4/4/0/5/4 | |
| | Maths D | 0/0/6/6/0/0/0/0/0/0 0/0/0/0/0 | |
| | Info A | 0/6/0/6/0/4/0/4/0/4 4/4/4/5/5 | |
| | Physique et SI | 6/0/0/0/0/0/0/0/0/0 0/0/0/0 | |
| | Info B | 4/6/0/0/2,5/4/3/3/3/3 0/0/0/0/4 | *** |
| | L. vivante | 6/6/3/3/2,5/2,5/2/2/2/2 1,5/2/2/1,5/2 | *** ENS sauf Rennes |
| | Info-Math | 0/0/0/0/0/0/0/0/0/0 4/4/4/5/3 | |
| e3a - Polytech | | | |
| <p>En 2021, même centre d'écrit que CCINP ; en région parisienne, le centre d'écrit est souvent le Parc Floral (à confirmer pour 2021).</p> | <p>Coefficients variables selon les écoles : plus de 60 écoles en un seul et unique concours. Détail dans la notice sur le site du concours.</p> | | |

NB 1. Les coefficients fournis ici concernent les candidats français et sont donnés à titre indicatif. Se référer aux notices de chaque concours pour des informations complètes.



Louis
Le Grand

CONCOURS SCIENTIFIQUES 2021 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

| PC | | | | |
|--|---|-----------------|--------------------------|---------------------|
| CONCOURS | MATIERE | COEFF | | |
| Mines-Ponts | Maths 1 | 4 | | |
| <p>En région parisienne, les épreuves écrites (filiales MP, PC et PSI) ont généralement lieu au Parc Floral de Paris (à confirmer pour 2021, information non parue). Adresse du parc Floral : Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide – 75012 Paris.</p> <p>Les candidats nécessitant des aménagements particuliers, passent habituellement leurs épreuves écrites au secrétariat du Concours Commun Mines-Ponts 37-39 rue Dareau 75014 Paris.</p> <p>Consulter les informations sur le site du concours Mines-Ponts. Site : https://www.concoursminesponts.fr/</p> | Physique 1 | 4 | | |
| | Langue vivante | 3 | | |
| | Physique 2 | 5 | | |
| | Chimie | 4 | | |
| | Français | 5 | | |
| | Maths 2 | 3 | | |
| | Info | 2 | | |
| | Centrale-Supélec | Maths 1 | 12 | |
| <p>Lieu non encore connu. Ces dernières années, le centre prévu en région parisienne, était soit le Parc Floral, soit le Parc des expositions de Paris Nord Villepinte (Paris Nord Villepinte-ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte). Les candidats nécessitant des aménagements particuliers les passent généralement à CentraleSupélec.</p> <p>Les coefficients sont donnés pour toutes les écoles sauf École navale, ESTP, EPF, les concours Supélec/SupOptique étrangers et Centrale Casablanca qui ont des coefficients particuliers.</p> <p>Consulter la notice 2021 à paraître sur : http://www.concours-centrale-supelec.fr</p> | Physique 1 | 15 | | |
| | Français | 17 | | |
| | Chimie | 12 | | |
| | Physique 2 | 15 | | |
| | Langue vivante | 11 | | |
| | Maths2 | 12 | | |
| | Info | 6 | | |
| | CCINP (Concours Commun INP, ex-Concours Communs Polytechniques) Phys/Chim | Français | 9/9 | |
| <p>Centre d'écrit habituel en région parisienne (à confirmer pour 2021) : Parc floral - Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide – 75012 Paris</p> <p>Les coefficients donnés sont les coefficients généraux des CCINP.</p> <p>Ordre de présentation : Spé Physique / Spé Chimie</p> <p>Certaines écoles ont leurs propres coefficients.</p> <p>Voir la notice sur : http://www.concours-commun-inp.fr/fr/epreuves.html</p> | Maths 1 | 14/14 | | |
| | Physique 1 | 15/8 | | |
| | Langue vivante | 4/4 | | |
| | LV2 facultative | 2/2 | Points > 10 pris en cpte | |
| | Chimie 1 | 8/15 | | |
| | Modélisation des systèmes physiques ou chimiques | 8/8 | | |
| | Polytechnique – ESPCI- ENS | Math | 9/9/5/5/5/5/3 | |
| | <p>2 centres d'examen dont l'École Polytechnique (91128 Palaiseau) ; le second est généralement la Maison des Examens (Arcueil). Les élèves des lycées à proximité de la ligne B du RER (Orsay + Antony + Lakanal + Quartier Latin et donc LLG) passent généralement à l'école Polytechnique.</p> <p>Pour y accéder, RER B Lozère + 300 marches ou bus 91 - 06 depuis Massy – Palaiseau.</p> <p>Coefficients donnés dans l'ordre : X / ESPCI / Ulm P / Ulm C / Lyon PC/Cachan P /Cachan C</p> <p>N.B. Pour les détails, voir la notice inter-ENS (à paraître sur le site https://www.psl.eu/) et le document <u>Banque X ENS ESPCI</u> (sur le site de l'X).</p> <p>*** Épreuves écrites comptant pour l'admission seule</p> | Français | 6/5/8/8/2,5/3/3 | *** ENS sauf Rennes |
| Physique A | | 6/5/0/0/0/0/0 | | |
| Chimie A | | 6/9/5/0/5/4/9 | | |
| Physique B | | 6/5/0/5/5/7/4 | | |
| L. vivante | | 6/4/3/3/2,5/2/2 | *** ENS sauf Rennes | |
| Informatique | | 4 /4/0/0/3/3/3 | *** | |
| Physique C | | 0/0/7/0/0/0/0 | | |
| Chimie B | | 0/0/0/7/0/0/0 | | |
| Physique-Chimie | | 0/0/0/0/5/0/0 | | |
| E3a - Polytech | | | | |
| <p>En 2021, même centre d'écrit que CCINP ; en région parisienne, le centre d'écrit est souvent le Parc Floral (à confirmer pour 2021).</p> | <p>Coefficients variables selon les écoles : plus de 60 écoles en un seul et unique concours. Détails dans la notice à paraître sur le site du concours.</p> | | | |
| <p>NB 1. Les coefficients fournis ici concernent les candidats français et sont donnés à titre indicatif. Se référer aux notices de chaque concours pour des informations complètes</p> | | | | |



Louis
Le Grand

CONCOURS SCIENTIFIQUES 2021 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

| PSI | | | |
|--|---|------------|-------------------------|
| CONCOURS | MATIERE | COEFF | |
| Mines-Ponts | Maths 1 | 4 | |
| <p>En région parisienne, les épreuves écrites (filières MP, PC et PSI) ont généralement lieu au Parc Floral de Paris (à confirmer pour 2021, information non parue). Adresse du parc Floral : Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide – 75012 Paris. Les candidats nécessitant des aménagements particuliers, passent habituellement leurs épreuves écrites au secrétariat du Concours Commun Mines-Ponts 37-39 rue Dareau 75014 Paris. Consulter les informations sur le site du concours Mines-Ponts. Site : https://www.concoursminesponts.fr/.</p> | Physique 1 | 3 | |
| | Langue vivante | 3 | |
| | Physique 2 | 4 | |
| | SI | 4 | |
| | Français | 5 | |
| | Maths 2 | 3 | |
| | Chimie | 2 | |
| | Info | 2 | |
| Centrale-Supélec | Maths 1 | 12 | |
| <p>Lieu non encore connu. Ces dernières années, le centre prévu en région parisienne, était soit le Parc Floral, soit le Parc des expositions de Paris Nord Villepinte (Paris Nord Villepinte-ZAC Paris Nord 2, 93420 Villepinte). Les candidats nécessitant des aménagements particuliers les passent généralement à CentraleSupélec. Les coefficients sont donnés pour toutes les écoles sauf École navale, ESTP, EPF, les concours Supélec/SupOptique étrangers et Centrale Casablanca qui ont des coefficients particuliers. Consulter la notice 2021 à paraître sur : http://www.concours-centrale-supelec.fr</p> | Physique-chimie1 | 15 | |
| | Français | 17 | |
| | S2I | 12 | |
| | Physique-Chimie2 | 15 | |
| | Langue vivante | 11 | |
| | Maths2 | 12 | |
| | Info | 6 | |
| | CCINP (Concours Commun INP, ex-Concours Communs Polytechniques) | Français | 9 |
| <p>Centre d'écrit habituel en région parisienne (à confirmer pour 2021) : Parc Floral Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide – 75012 Paris. Les coefficients consignés dans le tableau sont les coefficients généraux des CCINP. Certaines écoles ont leurs propres coefficients. Voir : http://www.concours-commun-inp.fr/fr/epreuves/les-epreuves-ecrites.html</p> | Maths | 9 | |
| | Physique chimie | 9 | |
| | Langue vivante 1 | 4 | Points >10 pris en cpte |
| | LV2 facultative | 2 | |
| | SI | 12 | |
| | Info | 6 | |
| | Modélisation et ingénierie numérique | 9 | |
| | Polytechnique &ENS (Cachan, Rennes et Ulm) | Physique A | 6 / 5 / 0 |
| <p>Probablement à la Maison des examens (Arcueil) (mais non confirmé à ce jour) Depuis 2017, l'ENS Ulm offre des places (5 en 2020) en filière PSI. Coefficients donnés dans l'ordre : X / Cachan-Rennes /Ulm N.B. Pour les détails, voir la notice inter-ENS (à paraître en 2021 sur https://www.psl.eu/) *** Épreuves écrites comptant pour l'admission uniquement</p> | Français | 6 / 4 / 8 | Pour Ulm *** |
| | Modélisation Physique et SI | 5 / 5 / 7 | |
| | SI | 6 / 5 / 0 | |
| | Maths | 10 / 5 / 9 | |
| | Physique B (Ulm slt) | 0 / 0 / 12 | |
| | LV | 6 / 2 / 3 | *** |
| | Informatique | 4 / 2 / 0 | *** |
| | e3a - Polytech | | |
| <p>En 2021, même centre d'écrit que CCINP ; en région parisienne, le centre d'écrit est souvent le Parc Floral (à confirmer pour 2021).</p> | Coefficients variables selon les écoles : plus de 60 écoles en un seul et unique concours. Détails dans la notice à paraître sur le site du concours. | | |
| <p>NB 1. Les coefficients fournis ici concernent les candidats français et sont donnés à titre indicatif. Se référer aux notices de chaque concours pour des informations complètes</p> | | | |